

MAI

LE PARC : UN OUTIL DE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MAJEUR

Sur la base de son nouveau cadre juridique, le Parc naturel régional bénéficie aujourd'hui d'un partenariat technique et financier sans précédent. Il s'appuie sur 3 principaux programmes portant sur plus de 10 millions d'euros :

- un plan d'action stratégique déclinant les moyens mis en œuvre pour la réalisation des objectifs de la Charte du Parc (2001-2006),
- un contrat de Parc constituant le volet territorial du contrat de plan Etat-Région (2000-2006),
- des mesures territoriales du Comité interministériel à l'Aménagement du Territoire, mobilisant pour la Camargue des crédits exceptionnels de l'Etat jusqu'en 2006.

Les principaux dossiers sur lesquels se sont engagés l'Etat, la Région, le Département et de nombreux partenaires portent sur la gestion patrimoniale des espaces naturels (littoral, zones humides, observatoire de la Camargue...), la gestion de l'eau (alimentation en eau potable, protection contre les crues, contrat de Delta...), l'agriculture (CTE, MAE, soutien à la riziculture et à l'élevage...) et la promotion touristique et culturelle (mission tourisme, Musée camarguais...).

UN INCENDIE CRIMINEL DÉTRUIT LA CABANE DES FLAMANTS

Le 24 avril au matin, « les gardes flamants » chargés par le Parc naturel régional de la surveillance de l'étang du Fangassier, où se reproduisent chaque année les flamants roses, ont assisté impuissants à la destruction totale par un incendie volontaire de la cabane des flamants.

Malgré un important dispositif de secours, le feu n'a pu être maîtrisé à temps ; trois chalets en bois constituaient cette année le refuge des gardes, un lieu convivial pour accueillir et informer le public sur le flamant rose et sa place en Camargue (seul lieu de reproduction Français). Cet acte irresponsable qui s'ajoute à de nombreux actes de vandalisme, perpétrés ces dernières semaines, vient ternir l'image de la Camargue réputée pour sa richesse et sa diversité, sa valeur sociale, culturelle, économique et environnementale. Irresponsable car il a failli également coûter la vie au personnel du Parc et aux bénévoles du WWF et de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) affectés à cette mission de surveillance, d'information et de sensibilisation des visiteurs.



Début avril, trois cabanes pour accueillir le public

De plus, deux personnes sont aujourd'hui au chômage technique rendant encore plus inacceptable cette situation à laquelle s'ajoute une perte financière évaluée à près de 15 500 euros.

Pour l'heure, la consternation s'est installée chez les partenaires associés à cette opération, qui condamnent cet acte et souhaitent vivement qu'il ne reste pas dans l'oubli et l'impunité.

Cet acte tragique, commis par quelques individus, remet en cause tout le travail de nombreux professionnels et usagers camarguais qui œuvrent depuis des années pour la préservation de leur espace et la promotion de leur territoire.



Aujourd'hui, il ne reste rien

ACTIONS EN COURS

UNE MALLE PÉDAGOGIQUE POUR LES ÉCOLES

Une malle pédagogique sur le thème de la Camargue est désormais à la disposition des enseignants ! Véritable « malle au trésor » composée de 46 objets de grande qualité la malle pédagogique a été conçue pour offrir au public scolaire un large aperçu du patrimoine camarguais. Pluridisciplinaire cet outil est aussi le fruit d'une collaboration du Parc avec la Tour du Valat, la Réserve nationale de Camargue, le Syndicat mixte de la Palissade, l'association La Sigoulette et le Parc ornithologique de Pont de Gau. Il a également bénéficié de l'aide du ministère de l'Environnement, de la Région et du Département.



Proposée aux enseignants qui souhaitent s'en servir pendant une période donnée au sein même de leur classe, la malle est accompagnée d'outils appropriés (fiches thématiques et pédagogiques...). Son utilisation peut également faire l'objet d'une formation spécifique du service pédagogique à la demande des classes. Elle est aussi une excellente porte d'entrée à un programme d'éducation au territoire de la Camargue.

Renseignements et réservation : Julien Faure

CONTRAT DE DELTA : RENFORCEMENT DE L'ACTION

La mise en œuvre à court terme du Contrat de delta constitue une priorité pour le Parc. L'objectif pour 2002 est de déposer le dossier de candidature du Parc auprès du Comité national d'Agrément dès septembre. Pour mener à bien cette mission, Christophe Vivier sera assisté par Delphine Marobin pour une durée de 6 mois. Bénéficiant d'une expérience similaire, Delphine Marobin participera à l'animation des réunions de concertations thématiques, et à l'élaboration des documents administratifs liés au contrat.

Contact : Christophe Vivier

PLAGE EST DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER : TOUT UN PROGRAMME

Conscient de la situation préoccupante du littoral aux Saintes-Maries-de-la-Mer, le Parc a commandé une expertise technique au laboratoire d'Aix-Marseille dirigé par Madame Provansal. A l'exposé des résultats le 16 mars dernier, les élus locaux ont noté l'urgence d'intervenir contre l'érosion côtière sur ce secteur.

Partant de ce constat d'une forte érosion du littoral et d'un recul du trait de côte sur les plages à proximité Est du village des Saintes-Maries-de-la-Mer, le laboratoire de recherche propose une opération expérimentale de rechargement en sable de la plage. Le 26 mars 2002, les services du Parc de Camargue et du Symadrem (Syndicat mixte d'aménagement des digues du Rhône et de la mer) ont établi un calendrier d'intervention. Une étude sur la faisabilité technique, juridique et financière de cette opération expérimentale est réalisée en préalable aux travaux de rechargement et de reconstitution d'un cordon dunaire aujourd'hui disparu.

Contact : Régis Vianet

DES GANIVELLES POUR PIEGER LE SABLE

Plus à l'Est encore, les pièges à sables installés par le Parc de Camargue en 1996 vont prochainement être confortés.

Des rangs supplémentaires de palissade seront implantés en arrière de ceux existants. Le but de cette opération est d'épaissir et de consolider le premier cordon dunaire. Le sable supplémentaire piégé constituera une réserve pour la plage afin de ralentir son érosion et de protéger la digue à la mer des tempêtes.

Les travaux devraient commencer en mai.

Contact : Régis Vianet

UNE BALEINE A BEAUDUC

Fait divers peu commun sur les côtes de Camargue : dans la nuit du 6 au 7 avril, une baleine s'est échouée non loin du phare de Beauduc. D'après le Docteur Micoud, correspondant dans le département du Groupe d'Etude des Cétacés en Méditerranée, l'énorme mammifère reposant sur la grève et autour duquel les curieux se pressent est un rorqual commun (*Balaenoptera physalis*), plus précisément une femelle adulte mesurant 16 mètres et pesant près de 35 tonnes.



Hélas la dépouille qui s'offre à nos yeux n'a plus grand chose à voir avec le cétacé vivant (le deuxième plus grand animal après le rorqual bleu) dont le souffle très bruyant atteint 6 mètres de haut et dont les plus gros spécimens peuvent atteindre 27 mètres et peser 85 tonnes. Au moment où elle s'échoue, notre baleine est déjà morte depuis quelques jours. De mort naturelle ou heurtée au large par un ferry comme cela arrive si souvent ? Nous l'ignorons.

Le fait n'est pas si commun en Camargue puisque sur le littoral français méditerranéen, Corse y compris, des rorquals communs s'échouent au rythme de 2 à 3 par an. La population de ces cétacés qui se nourrissent de plancton et de crill est estimée à 400 près des côtes françaises et de 3 à 4000 individus répartis principalement dans les parties occidentales et centrales de la Méditerranée.

LES MONTILLES : L'EXPLOSION DES ANNUELLES

« La Mountitho » ou point haut, est un des milieux où la flore de Camargue est la plus riche et la plus spectaculaire. Formée sur des bourrelets d'origine palustre, lagunaire ou fluviale, c'est durant le mois de mai qu'elle est la plus attrayante avec la floraison quasiment synchrone de nombreuses petites annuelles comme les trèfles, les luzernes ou encore le très commun Mouron des champs sur la photo ci-dessous.



METEOROLOGIE ET PATRIMOINE

Jusqu'à ce que Evangelista Torricelli découvre le baromètre en 1643, les girouettes, étaient le seul moyen d'établir les prévisions météorologiques. Mais saviez-vous qu'au Moyen Age, seuls les gentilshommes, les communautés urbaines et le clergé avaient le droit de disposer une girouette sur leur toit ? Ce privilège ne sera complètement aboli qu'en 1791.



Si en Provence la rose des vents recense 32 vents, on compte en Camargue, selon les années, entre 180 et 260 jours de vent. Présentes un peu partout, les girouettes font partie du petit patrimoine local.

VIANDE DE TAUREAU CAMARGUE : UNE RECONNAISSANCE EUROPÉENNE

La viande A.O.C. (Appellation d'Origine contrôlée) "Taureau de Camargue" est reconnue depuis 1996 en France. Elle vient, dernièrement, d'être approuvée en A.O.P. (Appellation d'Origine protégée) par un règlement de la Commission des Communautés européennes, en date du 17 octobre 2001. A ce jour, 90 manades de la race "di biou" (Camargue) et de la race de combat bénéficient de cette appellation reconnue au niveau européen.

Contact : André Mauget, Anne Vadon

ACTIONS REALISEES

RECONNAISSANCE DES CHEVAUX CAMARGUE : UN RENDEZ-VOUS REUSSI

L'inscription dans le livre généalogique est l'aboutissement de la reconnaissance d'un cheval Camargue comme conforme au standard de la race. Une journée de reconnaissance des juments et hongres de type Camargue en vue de leur inscription au livre généalogique a été organisée par le Parc et l'Association des éleveurs de chevaux de race Camargue, le vendredi 19 avril dernier, au Mas de la Cure, siège de la Maison du cheval Camargue. 74 équidés de type Camargue ont été présentés devant la Commission Camargue chargée de leur agrément (60 juments et 14 hongres) et 59 ont été acceptés (45 juments et 14 hongres)

Contact : André Mauget, Anne Vadon

A VOS AGENDAS

• Contrat de delta, groupes de travail thématiques

- 21 mai, groupe «eau potable»
- 22 mai, groupe «eaux usées, assainissement»
- 28 mai, groupe «qualité des eaux»
- 30 mai, groupe «gestion et mise en valeur des milieux naturels»

• 19 mai, début d'un nouveau chantier de jeunes

Opération renovation d'une ancienne cabane du garde-flamant à l'étang du Fangassier

